

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1542/SG/CG portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-1542/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

2 octobre 1974

Numéro JO

n° 20 du 25/10/1974

Date du numéro

25 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Dérogation est accordée à M. Ernest Corassadjian, de nationalité hellénique, pour exercer le commerce des boissons, licence de 8e classe, au 37, avenue Georges-Clemenceau à Djibouti.